

Assemblée Générale FNEC FP-FO 33– Lundi 16 octobre 2023 -
– UD FO Bordeaux –
Prise de parole de GIN Chrystèle
– représentante FO titulaire à la Commission Consultative Paritaire
AESH/AEd de l'Académie de Bordeaux -



Chers Camarades,

Les AESH étaient en **grève ce mardi 3 octobre** pour dénoncer une nouvelle fois l'absence de statut, réclamer une meilleure rémunération et une reconnaissance de leur métier.

Est-ce l'échéance de cet événement qui a rappelé notre existence à M. Attal ?! Il nous a adressé une "lettre de rentrée" juste avant notre mobilisation, le vendredi 29 septembre, un peu tard pour la rentrée, cette lettre donc, pleine de bienveillance se voulait rassurante, mais nous avons lu entre les lignes et M. Attal n'a pas bien fait ses devoirs, il confond CDI et statut, prime et salaire ! Les AESH ne se laissent pas bernier.

Reçus en **audience au rectorat**, nous avons martelé les remontées du terrain : le constat accablant d'une dégradation toujours plus inquiétante au fil des années, des élèves présentant des troubles de + en + marqués faute de places en établissements spécialisés, une augmentation des faits de violence, comme le montre l'augmentation très inquiétante des fiches SST.

C'est la présence de nombreux représentants **FO** sur le terrain qui permet de recueillir ces infos, mais aussi l'organisation de RIS spécial AESH à travers le département. **Ce travail de terrain est un travail essentiel**, les AESH sont des personnels isolés et précaires, ils/elles peinent à se saisir de l'outil syndical pour faire valoir leurs droits, ces réunions libèrent la parole, et pointent souvent un non respect des quotités horaires, l'absence de reconnaissance, la souffrance morale et/ou physique selon les situations, la mutualisation des moyens induite par les PIAL qui laisse un sentiment de travail mal fait faute de temps...

On retrouve ces **témoignages en CCPA** :

Grâce aux résultats des élections professionnelles, **FO** occupe 2 sièges à la CCPA des AEd et AESH (CGT, SNES-FSU et UNSA en ont chacun 1), vos représentants pour la **FNEC FP-FO**, contrairement aux autres syndicats, y font systématiquement une **déclaration liminaire**, rappelant nos revendications et les problématiques liées à l'actualité.

En fin de commission les **questions diverses** permettent d'évoquer des situations individuelles, des questions qui peinent à trouver une réponse satisfaisante, par exemple la mise en place des 2 jours de fractionnement... pendant le temps de travail et non pendant les vacances scolaires comme actuellement !

Pour l'année 2022-2023, sur 31 dossiers traités en licenciement, 26 dossiers AESH l'étaient pour inaptitude totale et définitive à la fonction. La dernière commission avec 8 dossiers concernait des agents avec une moyenne d'âge de 43 ans ?! Comment l'expliquer ?!

Les agents concernés témoignent : ils disent aimer leur métier, mais regrettent le manque de temps pour l'accompagnement des enfants, l'absence de moyens, des effectifs classe trop chargés, des situations compliquées et un manque total de ressources pour y remédier, que ce soit en terme de matériel ou de formation. L'impression d'être une rustine interchangeable.

La systématisation de l'inclusion, à marche forcée et sans moyen, c'est une souffrance généralisée : pour les élèves porteurs de handicap, pour leurs camarades de classe, pour les AESH, les enseignants, sans oublier pour les parents d'enfants en situation de handicap qui se rendent compte de cette **inclusion « low-cost »**. **C'est de la maltraitance institutionnalisée !**

Et devant ce **constat accablant, quelle est la réponse** de Macron ? Je cite : « *Notre ambition est de mettre fin aux établissements fermés dans lesquels les enfants vivent à part. Les établissements médico-sociaux pour enfants vont donc se transformer pour devenir des plateformes de services coordonnés, en partenariat avec les écoles, les collèges et les lycées* »

Cette « ambition » du Président ne doit pas voir le jour ! « **Arrêtons la casse !** ».

Aussi, je me félicite de l'initiative de la **FNEC FP-FO** d'une **conférence nationale, à Paris, au siège de la Confédération**, pour dire **NON à L'ACTE II DE L'ECOLE INCLUSIVE** et mettre sur la place publique la **vérité** concernant l'état de la scolarisation des enfants porteurs de handicap, avec les situations concrètes vécues sur le terrain dans tous les départements.

Lors de cette Conférence, une ou des **initiatives nationales seront prises** pour mettre un coup d'arrêt à cette politique d'inclusion scolaire, à tout prix, mais sans moyen.

Pour préparer, cette conférence nationale, une conférence départementale, à l'initiative de la **FNEC FP-FO** de la Gironde, se tiendra ici, le **mercredi 8 novembre, à partir de 18h00**. Je vous appelle toutes et tous ici à participer.

Vous pourrez témoigner de ce qui se passe dans vos établissements. Des délégués seront désignés pour monter à Paris et j'espère qu'une AESH sera choisie car la voix des AESH de l'Académie de Bordeaux doit pouvoir se faire entendre lors de cette Conférence.

Dans sa lettre aux AESH, M. Attal promettait aussi que bientôt nous pourrions exercer à temps plein grâce à la **fusion AEd/AESH**.

Ce projet, c'est de la poudre aux yeux pour vendre aux AEd une grille d'évolution salariale qui récompense de 10 points d'indice chaque palier de 3 années d'ancienneté (c'est un peu moins de 40 euros net/mois pour une quotité de 100%), et qui promet aux AESH un emploi à temps plein... C'est l'illustration du mépris des compétences propres à nos deux métiers. Comment imaginer que la fusion AEd/AESH soit une réponse satisfaisante aux besoins des agents ?

41h hebdomadaire rémunérées au SMIC ou pas loin, pour démarrer la journée avec l'ouverture des établissements, jongler entre l'accueil collectif et l'accompagnement individuel, la gestion de la cour de récré et des temps de demi-pension et le suivi des cours, assumer la charge administrative de la vie scolaire, conserver l'attention et rester à l'écoute des élèves que l'on sait fragiles, un qui-vive épuisant, une pression permanente, jusqu'à la fermeture de l'établissement en fin de journée... un max de responsabilités et une rémunération au ras des pâquerettes !

Fusionner 2 métiers précaires de l'Education Nationale n'en fait pas une panacée !

Les montants annoncés des **primes dites de fonction et "Pouvoir d'achat"** peuvent paraître intéressants MAIS puisqu'elles sont brutes et proratisées à la quotité horaire, ces primes ne permettront pas de faire face à l'augmentation de tous les coûts de la vie (logement, énergie, alimentation, transport, ...). De plus ces primes ne sont pas garanties dans la durée, elles ne rentrent pas en compte dans le calcul des revenus pour l'obtention d'un logement ou d'un crédit, ni dans le calcul des droits à la retraite !

Nos revendications restent constantes et fermes :

- Nous exigeons un vrai statut de la fonction publique, basé sur la catégorie B ;
- La considération d'un temps plein dès 24h d'accompagnement ;
- la suppression des PIAL, pas leur transformation en PAS, Pôle d'Aide à la Scolarité ;
- l'augmentation réelle et significative des rémunérations pour des salaires qui permettent de vivre du seul métier d'AESH ;
- l'abandon du projet de fusion AEd/AESH, le bien mal nommé ARE, Accompagnant à la Réussite Educative

Je vous remercie de votre écoute.